12 SÉNAT

sa ville natale, dans la deuxième batterie de l'artillerie lourde canadienne. Il se rendit outre-mer en 1915 et il est demeuré avec son unité en France, jusqu'à la fin des hostilités. Revenu à sa province d'origine, il se lança dans l'industrie de la boulangerie et dans l'élevage du renard, deux entreprises qui ont été couronnées de succès. Peu de temps après le début de la seconde Grande Guerre, le sénateur Robinson est allé outre-mer avec les Services de guerre de la Légion canadienne. Il occupait le poste de directeuradjoint de cette organisation lorsqu'on lui apprit sa nomination au Sénat.

J'ai toujours entretenu des relations cordiales avec le sénateur Robinson: je le considérais comme un ami intime. Il a été à deux reprises maire de Summerside, sa ville natale; c'est durant ce temps qu'on a accompli une foule d'améliorations y compris le pavage de la plupart des rues. Jamais cœur plus vaillant que celui du défunt ne

battit dans une poitrine.

Je désire donc offrir mes sincères condoléances à son épouse.

L'honorable J.-M. Dessureault: Honorables sénateurs, je désire souscrire à l'hommage que mes collègues ont déjà rendu à la mémoire des sénateurs décédés depuis la dernière session.

J'éprouvais à l'égard de tous une grande admiration mais, originaire de la province de Québec, je désire spécialement exprimer mes condoléances à la famille de feu le sénateur Charles P. Beaubien. La mort a enlevé un travailleur sincère, dévoué non seulement aux intérêts de sa province mais à ceux du Canada tout entier.

Hautement estimé, doué d'une charmante personnalité, très aimé et jouissant de la confiance de tous, le sénateur Beaubien a occupé plusieurs postes importants dans les sphères politiques et économiques du pays. Il a eu dans ces deux domaines une carrière bien remplie. Sans partager ses opinions politiques, j'ai toujours eu pour lui une très grande admiration. Pendant plusieurs années, j'ai été en contact intime avec lui, à titre d'administrateur de la Banque Canadienne-Nationale. J'ai toujours trouvé en lui le parfait gentilhomme au jugement solide et au caractère loyal. J'ai été heureux de le compter au nombre de mes amis personnels. C'est pourquoi je désire m'unir à l'expression de sincères condoléances à sa famille.

L'honorable L.-M. Gouin: Honorables sénateurs, le sénateur Beaubien a été, de tous

nos collègues qui ont récemment quitté ce monde, celui avec lequel j'ai été en relations les plus intimes. J'étais encore bien jeune quand je l'ai connu. Le sénateur Beaubien, alors l'un des principaux membres du parti conservateur de ma province, représentait la meilleure tradition du conservatisme canadien-français.

Le sénateur défunt a été un brillant avocat, un orateur éloquent. On se souviendra longtemps des excellents discours qu'il a prononcés aussi bien en anglais qu'en français. Il a fait honneur au Canada, aussi bien au pays qu'à l'étranger. J'ai souvent eu l'avantage de collaborer avec lui lorsqu'il avait accepté la présidence de divers organismes charitables ou patriotiques. Chaque fois qu'on faisait appel à son bon cœur, on était toujours assuré de recevoir une réponse favorable de l'honorable Charles Beaubien. J'ai à maintes reprises écouté ses admirables discours, alors que je me suis trouvé en contact avec lui dans les domaines de l'éducation et des affaires. Ainsi que l'ont signalé les leaders des deux côtés de la Chambre et les autres sénateurs qui ont pris la parole, le sénateur Beaubien était vraiment un parfait gentilhomme, le parfait gentilhomme de la vieille école. C'était l'un des plus distingués représentants de notre aristocratie de langue française.

Outre ses manières distinguées et ses qualités intellectuelles, le sénateur défunt possédait par-dessus tout un sens profond, un sens religieux, pour ainsi dire, du devoir. Cet amour du devoir était, je crois bien, la caractéristique la plus frappante chez notre collègue défunt. Je sais personnellement que pendant plusieurs mois, très malade, tout pâle et évidemment très souffrant, il a assisté à toutes les réunions des sociétés auxquelles il appartenait. La dernière fois que je l'ai vu, il se souciait encore d'être utile à ses semblables.

Avec un sourire aimable, il s'est informé de la santé de ceux qui l'entouraient, de leurs besoins, et le reste. Vraiment, il nous a donné un magnifique exemple d'abnégation que ses nombreux amis de toutes les classes de la société ne pourront jamais oublier, à quelque race, religion ou parti politique qu'ils appartiennent. Je prie sa famille d'accepter l'expression de mes sincères condoléances.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.